

FOX POINT SERVICE  
47 RUE PIERRE GAULTIER 36000  
CHATEAUROUX FRANCE  
TEL :02 54 22 82 51

chateauroux@foxpointservice.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

FARAH MER / MAUDUITS2 / CHATEAUROUX /

FACTURE

DATE

NUMERO

30/03/2024

200020051

FACTURE

1/1

MAUDUIT SEBASTIEN  
LA GRANGE DE BAUCHET  
36500 SOUGE

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	XIAOMI REDMI NOTE 13 PRO 5G 256GO NOIR SFR ( ) RENOUVELLEMENT CARRE 4G RM FACILITE 80GO 4G+ 24M  IMEI : 861114060882849 REF COMPTE :P9FSJV N° COMMANDE :2370397379 N° APPEL : 06.14.07.79.21	20%	332,50 €	399,00 €		332,50 €	399,00 €
1	Film de protection plug and use ( )	20%	25,00 €	30,00 €		25,00 €	30,00 €
1	COQUE RENFORCEE DROP TEST 2M POUR XIAOMI REDMI NOTE 13 PRO 5G - JAYM® ( )  Pour valider la garantie de votre protection d'écran, rendez-vous sur <a href="http://www.lookase.fr">www.lookase.fr</a> (à faire dans les 15 jours suivant l'achat) code distributeur à renseigner : 2733  Pour valider votre offre de remboursement, rendez-vous sur <a href="http://ODR.SFR.FR">ODR.SFR.FR</a> (à faire dans les 30 jours suivant l'achat)	20%	20,83 €	25,00 €		20,83 €	25,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :378,33 € 20 %	378,33 €
CB	454,00 €	30/03/2024		30/03/2024	Total Tva :75,67 € 20 %	75,67€
					<b>Total TTC</b>	<b>454,00 €</b>

<b>MONTANT A PAYER</b>	<b>454,00 €</b>
<b>RESTE A PAYER TTC</b>	<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.P20J Logiciel 3GWIN B170  
30.0.475.0



30/03/2024 16:24:12

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €

Accessoires garantie 6 mois ; tous nos mobiles sont garantie 24 mois, sauf Apple iPhone garantie 12 mois - Avoir valable 3 Mois - Espace Mediation du gouvernement:

<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE, MERCI DE REpondre A L'ENQUETE WEB OU TELEPHONIQUE DANS LES PROCHAINS JOURS Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-608 du 18 mai 2021)